



RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC 2016

Indicateurs d'activité

Carte d'identité du SIREDOM

129 communes adhérentes

772 548 hab. (INSEE 2013)

Taux Habitat collectif : 49%

Les indicateurs techniques

	2016	2015	Evolution 2016/2015
Tonnage total de déchets collectés sur les collectivités du SIREDOM	332 502 t	322 883 t	3 %
Ratio (kg/hab/an) des déchets apportés par les collectivités	430	423	2 %
Part des déchets valorisés	96 %	97 %	-1 %
Nombre de visites sur les déchèteries	581 188	532 842	9 %
Tonnage total de déchets apportés en déchèteries	98 502 t	87 847 t	12%
Ratio (kg/hab/an) des déchets apportés en déchèteries	122	115	6 %
Part des déchets collectés en déchèteries dirigés vers une filière de valorisation	62 %	65 %	-5 %

Les indicateurs Financiers

	2016	2015	2014	2013	2012	2011
Contribution des collectivités (€)	35 208 120	35 638 141	35 959 920	36 674 379	38 297 952	38 343 539
Habitants	772 548	763 297	755 442	748 756	748 756	748 756
Coût par Hab. /an (€)	45,57	46,69	47,60	48,98	51,15	51,21
Coût par Hab. / semaine (€)	0,88	0,90	0,92	0,94	0,98	0,98

Le périmètre du SIREDOM

NOS ADHERENTS

Composition et population des collectivités adhérentes

Collectivités adhérentes	Nbre de communes représentées	Population INSEE 2013	% Part/Pop. Totale	% Habitat collectif
CA ETAMPOIS	1	24 502	3%	65%
CA PARIS SACLAY	4	28 570	4%	30%
CA VAL D'YERRES VAL DE SEINE	3	83 378	11%	50%
CC ENTRE JUINE ET RENARDE	9	15 361	2%	18%
CC VAL D'ESSONNE	20	57 010	7%	24%
CŒUR D'ESSONNE AGGLOMERATION	11	147 736	19%	45%
EPT 12 VAL DE BIEVRE	6	133 723	17%	55%
GRAND PARIS SUD	16	232 666	30%	65%
SEDRE	19	22 085	3%	14%
SIRTOM DU SUD FRANCILIEN	40	27 517	4%	11%
TOTAL	129	772 548	100%	49%

Composition et population de l'ensemble des collectivités

Nbre de communes	Population INSEE 99	
129	690 024	% HC (INSEE 13)
	Population INSEE 13	49%
	772 548	

Population desservie en sus pour le réseau déchèteries :

Chilly Mazarin: 19 502 habitants

Territoire et équipements du SIREDOM 2016



COMPETENCES DÉCHETS

	Mode d'organisation	Collecte SIREDOM	Traitement SIREDOM
Ordures Ménagères	PàP		X
Emballages	PàP		X
	AV	X	X
Verre	PàP		X
	AV	X	X
Journaux Magazines	PàP		X
	AV		X
Déchets Végétaux	PàP		X
	Déchèteries	X	X
Encombrants	PàP		X
Déchets ST			X
Tout Venant enfouissable	Déchèteries	X	X
Tout Venant valorisable	Déchèteries	X	X
Gravats	Déchèteries	X	X
Plâtre	Déchèteries	X	X
Ferraille	Déchèteries	X	X
DEEE	Déchèteries	X	X
DDM	Déchèteries	X	X
Dépôts sauvages		Collecte à la demande	X

AUTRES COMPETENCES

- **Compétence Energie** : suivi des projets de production et fourniture d'énergie de récupération (cogénération et CSR), développement des énergies renouvelables, ...
- **Compétence Environnement Développement Durable** : Mise en œuvre et suivi d'Ilots de biodiversité, entretien de parcelles boisées communales, créations de jardins familiaux, chantiers citoyens, ...

Une mission de service public : le traitement des déchets

ORGANISATION DE L'ELIMINATION DES DECHETS

	COLLECTE	TRAITEMENT				
OM	PàP	UIOM de Vert le Grand	CSDU Vert le Grand (suite aux inondations de juin 2016)			
	204 538T	202 797T	1 720T			
		SEMARIV/SEMARDEL	SEMAVERT			
Emballages et JRM dont verre	PàP	Centre de tri de Vert le Grand	Centre de transfert de l'Ecosite Sud Essonne	Centre de tri ECSF *	Centre de tri Vaux le Pénil	
	41 752T					
	AV	47 340T	1 311T	223T	201T	
	6 996T					
	Déchèteries	SEMARIV/SEMARDEL	Régie	PAPREC	SMITOM-LOMBRIC	
524T						
Déchets Végétaux	PàP	Plateforme de Compostage VLG	Plateforme de Compostage Moigny sur Ecole	Plateforme de Compostage Boissy le Sec	Plateforme de Compostage Saclay	
	33 474T					
	ST	43 978T	6 367T	5 424T	3 909T	
	7 856T	SEMAVERT	Compost du Gâtinais	Compost Sud Essonne	COMPOMAR	
Déchèteries						
18 349T						
Encombrants	PàP	Centre de tri des encombrants VLG				
	15 821T					
	Déchèteries	19 362T				
4 028T	SEMAVAL					
Déchets ST		CSDU Vert le Grand				
	20 875T	20 875T				
		SEMAVERT				
Tout Venant Valorisable	Déchèteries	Unité de traitement de Villejust				
	12 923T	12 927T				
	ST	SIOM de la Vallée de Chevreuse				
4T						
Tout Venant Enfouissable	Déchèteries	CSDU Vert le Grand	Centre de tri ECSF *			
	33 147T					
	ST	33 656T	21 357T			
509T	SEMAVERT	PAPREC				
Gravats	Déchèteries	CSDU Vert le Grand	Plateforme valorisation déchets du BTP - VLG	Centre de tri ECSF *	Carrières de Boissy Sous Saint Yon	Carrières de Moissy Cramayel
	24 529T					
	ST	1 072T	6 428T	7 192T	9 616T	830T
	609T	SEMAVERT	SEMATERRE	PAPREC	SECM	ECT

	Déchèteries	Centre de tri des DAE VLG	Usine de recyclage Athis Mons	Usine de recyclage Corbeil Essonnes	Usine de recyclage Etampes	Centre de tri ECSF *
Ferraille	2 634T	881T	776T	490T	410T	74T
		<i>SEMAVAL</i>	<i>CFF RECYCLING</i>	<i>GIRON - SLG RECYCLING</i>	<i>SOCITE DES FERRAILLES DE L'ESSONNE</i>	<i>PAPREC</i>
DEEE	PàP 69T	Démantèlement et Recyclage				
	Déchèteries 1 594T	1 663T <i>ECOLOGIC</i>				
DDM	Déchèteries 111T	Centre de stockage et de tri 111T <i>TRIADIS/SECHE</i>				
Plâtre	Déchèteries 600T	Unité de traitement d'Auneuil 272T <i>SINIAT</i>	Centre de tri ECSF * 329T <i>PAPREC</i>			
Pneus	Déchèteries 39T	39T <i>ALIAPUR</i>				
* Apports sur les Centres de Tri de Villeneuve le Roi et Wissous, et sur le Centre de Transfert de Malesherbes						

BILAN D'EXPLOITATION DES UNITES DE TRAITEMENT

Fonctionnement du centre intégré de traitement des déchets de Vert-le-Grand (CITD)

Unité d'Incinération des Ordures Ménagères

	2012	2013	2014	2015	2016
OMR entrantes SIREDOM	201 559 t	203 420 t	196 423 t	204 481 t	202 797 t
Apports extérieurs			1 167 t	10 960 t	18 755 t

	2012	2013	2014	2015	2016
Production EDF	110 246	110 456	103 058	120 930	117 516
Electricité vendue à EDF	89 724	89 470	83 434	100 078	98 114

Arrêts techniques UIOM

Heures d'arrêt	923 h ligne 1	846 h ligne 2
Tx de disponibilité	90 %	90%
Arrêts non programmés	représente 41 % des arrêts	représente 15 % des arrêts

La disponibilité des deux lignes d'incinération a été de 90% pour l'année 2016. En dehors des arrêts programmés, deux faits marquants ont interrompu leur fonctionnement :

- Le 3 janvier 2016 : incendie sur la trémie d'alimentation OM de la ligne 2. Suite à une rupture de flexible, de l'huile hydraulique s'est enflammée au contact des parois chaudes du four. L'incendie a été rapidement maîtrisé, les équipements critiques ont été remis en état pour un redémarrage de la ligne en sécurité le lendemain. L'ensemble des autres vérins ont été vérifiés les jours suivants. Une tuyauterie d'évacuation des huiles sous rétentions a été mise en place en février et l'huile actuelle a été remplacée par de l'huile hydraulique ininflammable lors de l'arrêt technique d'avril 2016.
- Du 31 mai au 5 juin 2016 : Le CITD a subi d'importantes inondations ayant entraîné un ralentissement de l'activité des lignes pendant deux jours et un arrêt de la turbine pendant 3 jours. Lors de cette période, 1 720 T d'ordures ménagères ont été détournées en enfouissement, ainsi que 2 400 T de mâchefers non valorisables également évacués en enfouissement, suite à la demande expresse de la DRIEE. Le lit du ru a été provisoirement détourné. Un suivi de la qualité des eaux a été mis en place du 02 au 07 Juin (Suivi des eaux de bassins et suivi des rejets). Tous les résultats étaient conformes aux critères de rejet dans le milieu naturel. Aucune conséquence environnementale n'est à déplorer, mais l'inondation d'une grande partie de l'UIOM a entraîné une baisse de la production d'électricité.

Traitement des ordures Ménagères résiduelles

	OMR entrantes UIOM	OMR enfouies	OMR détournées	Total
2012	201 559 T	3 380 T		204 939 T
2013	203 420 T	2020 T		205440 T
2014	196 423 T	8277 T	2484 T	207 184 T
2015	204 481 T			204 481 T
2016	202 797 T	1 720 T		204 517 T

Le centre de tri

- Emballages TriFlux :

2015 : 19,84 % refus de tri

2016 : 19,05 % refus de tri

- BiFlux :

2015: 21,09 % refus de tri

2016 : 22,51 % refus de tri

En 2016, les contrôles au vidage des camions de collecte sélective ont entraîné 29 déclassements partiels et 23 déclassements totaux, soit un total de 52 déclassements effectués en présence du SIREDOM et de l'exploitant. Cela représente 25 tonnes de verre et 119 tonnes d'emballages et journaux-magazines détournés, soit 0.2% de la collecte sélective entrante.

Matières valorisées apportées sur le CITD de Vert le Grand

2012	2013	2014	2015	2016
86 %	85 %	85 %	84 %	76 %

La partie Centre de tri a également été touchée par les inondations. L'activité a été arrêtée à partir du 31 mai. Les emballages ont été stockés sur le quai OM du 1er au 6 juin, puis détournés pour 201 T vers le centre de tri de Vaux le Pénil. Le centre de Vert-le-Grand a redémarré le 8 juin en mode allégé avec 3 « semi » détournés par jour, puis normalement à partir du 15 juin. Une partie des emballages stockés sur le quai OM a été incinérée, pour 542 T.

Les travaux de modernisation du centre de tri dans le cadre de l'extension des consignes de tri n'ont nécessité que 4 jours d'arrêt total de la ligne de tri. Durant cette période, la collecte sélective a été mise en balle pour 144.5 T, et les transferts de collecte sélective de l'Ecosite Sud Essonne ont été reportés pour ne pas saturer le quai de déchargement du centre de tri.

Malgré les inondations et les travaux du centre de tri, le taux de disponibilité de la ligne de tri a été de 92% sur 2016, et un rendement moyen de 9 T/h comme sur l'année précédente.

ECOSITE SUD ESSONNE D'ETAMPES

Quai de transfert des ordures ménagères

	OM entrantes	OM transférées (OM + refus tri)
2012	20 219 T	19 686 T
2013	17 977 T	17 774 T
2014	17 124 T	17 080 T
2015	15 358 T	15 300 T
2016	15 250 T	15 226 T

Transfert des collectes sélectives

	CS entrante	CS transférée
2012	4 594 T	4 452 T
2013	4 196 T	4 114 T
2014	3 867 T	3 823 T
2015	4 091 T	4 040 T
2016	4 297 T	4 219 T

En 2016, L'Ecosite Sud Essonne a permis de transférer 15 226 T d'ordures ménagères résiduelles (OMR) et 4 219 T de collectes sélectives. Les tonnages d'ordures ménagères transitant par l'Ecosite Sud Essonne sont en baisse depuis 2012, notamment du fait de la tarification incitative mis en place sur le SEDRE et le SIROM. En parallèle, les tonnages de collecte sélective ont augmenté de 5% entre 2015 et 2016

Afin de pouvoir optimiser l'exploitation de l'Ecosite Sud Essonne, le SIREDOM a lancé une étude de faisabilité en 2015 sur le devenir du site. Cette étude a permis de mettre en exergue : les pistes d'accroissement de gisement de déchets pouvant transiter par le site, les optimisations des quais de transfert existant et la faisabilité de l'implantation d'une capacité de sur-tri des emballages ménagers en plastique, dans le cadre du Plan de relance du tri et du recyclage lancé par Eco-Emballages.

RESEAU ECO-CENTRES (DECHETERIES)

Les apports en éco-centres représentent 23% des tonnages traités par le SIREDOM.

En décembre 2016, le Réseau compte 16 éco-centres et 1 éco-centre en cours de construction (Coudray-Montceaux).

Le réseau accueille gratuitement et dans la limite de 8 tonnes par an et par badge les déchets ménagers occasionnels non collectés en porte à porte.

Les déchets des acteurs d'activités économiques sont quant à eux acceptés sur 13 éco-centres. L'offre de service s'est étoffée avec l'accueil des autoentrepreneurs, service à la personne et professions libérales.

En 2016, on constate une augmentation de 12% des tonnages par rapport à 2015. Il s'agit de la première augmentation des tonnages depuis 2013 où le réseau subissait une forte baisse des apports. Cette augmentation s'explique par une plus grande fréquentation des sites par les habitants des collectivités du SIREDOM.

Afin de renforcer la qualité de service, le Plan Pluriannuel d'Investissements, acté en 2014, prévoit de porter à 23 le nombre d'équipements d'ici 3 ans et d'améliorer le fonctionnement des sites existants.

L'année 2016 a surtout été une année de travail sur la conception de nouveaux éco-centres comme Montgeron, Etrechy, Amponville, Vigneux-sur-Seine, Lisses et Saint Germain les Arpajon mais également l'année de démarrage pour la construction du futur éco-centres du Coudray-Montceaux avec une réception et une ouverture du site aux usagers pour la fin du 1^{er} semestre 2017.

Enfin l'année 2016 a été l'année du renouvellement du marché d'exploitation des éco-centres avec la mise en place d'une délégation de service public avec pour attributaire le groupement PAPREC/ESD créant une société dédiée, la société « éco-centres sud franciliens ». Le SIREDOM a été contraint de résilier à l'amiable cette DSP en fin d'année 2016 en raison d'une défaillance avérée du délégataire. Ainsi, le réseau des éco-centres du SIREDOM a été repris en régie pour le haut de quai (gardiennage, maintenance, accueil, tri) le 19 décembre 2016 et un marché d'urgence a été lancé pour la gestion du transport et traitement des déchets (bas de quai).

Tonnages et Fréquentations

	2012	2013	2014	2015	2016
Tonnage Global entrant (T)	104 328	102 583	94 821	87 741	98 502
Nombre de visiteurs	485 572	513 553	535 237	532 842	581 188

Déchets collectés

	Ratio kg/hab/an (population SIREDOM)		Ratio kg/hab/an Ile de France	Ratio kg/visiteur/an		Ratio des artisans sur 4 mois	Ratio kg/prof/an	
	2016	2015	2013	2016	2015	Janvier à avril 2016*	2016 Extrapolé*	2015
Tout Venant Enfouissable	43	39	27	57	56	759	2 276	1 287
Tout Venant Valorisable	17	15		22	22	412	1 236	898
Ferrailles	3	3	2	5	4	66	198	121
Déchets Végétaux	24	20	9	32	29	345	1 035	767
Gravats	32	33	22	42	47	272	816	977
Plâtre	1	1		1	2	13	40	48
Bois	0	0	2	0	0			
Collecte sélective	1	1	2,5	1	2	30	91	82
DEEE	2	2	1,0	3	2			
DDM	0	0	0,6	3	2	6	19	14
	122	115	66,0	165	166	1 903	5 710	4 192

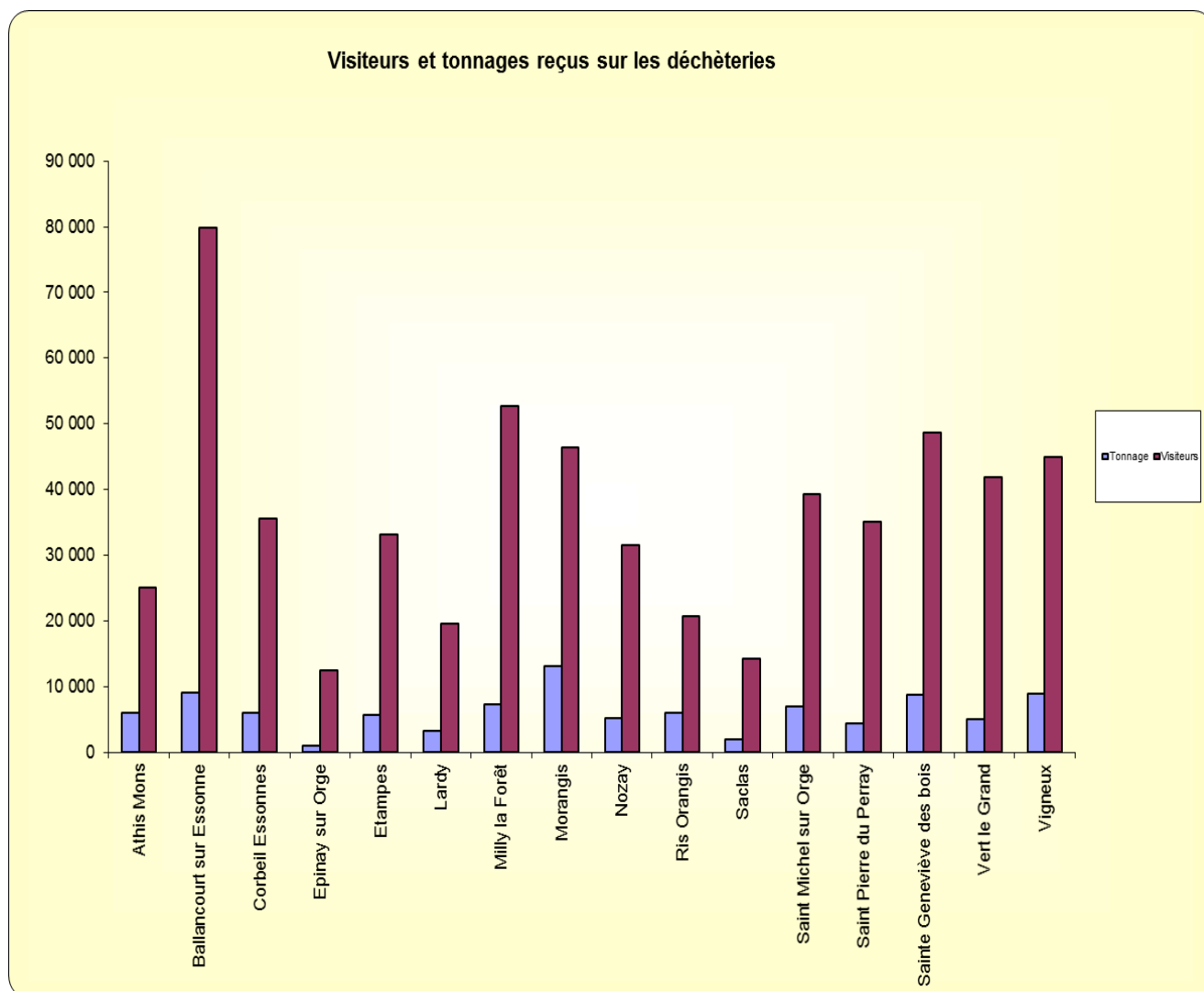
** Ratio des artisans : Les tonnages indiqués correspondent uniquement à la période de janvier à avril 2016, où ces tonnages ont été facturés aux artisans par le SIREDOM. Ils ne prennent pas en compte la période de délégation de service public où la facturation a été effectuée par ECSF. Le ratio annuel indiqué correspond à l'extrapolation de ces 4 mois à l'année entière. Les apports en déchèterie étant variables avec les saisons, ce ratio annuel n'est pas comparable aux ratios réels de 2015.*

EVOLUTION DES TONNAGES DE DECHETS APPORTES SUR LES ECO-CENTRES

	Cartons	Déchets Végétaux	Ferrailles	Inertes	Tout Venant enfouissable	Tout Venant valorisable	Encombrants
2012	379 t	14 278 t	1 522 t	28 542 t	48 461 t		
2013	340 t	15 668 t	1 397 t	27 691 t	47 191 t		
2014	323 t	17 521 t	1 605 t	30 009 t	31 715 t	11 503 t	
2015	352 t	15 612 t	2 030 t	24 905 t	29 915 t	11 815 t	
2016	325 t	18 349 t	2 634 t	24 529 t	33 147 t	12 923 t	4 028 t
Evolution 2015/2016	- 8 %	18 %	30 %	- 2 %	11 %	9 %	

	Bois	DEEE	DDM	Papier	Verre	Plâtre
2012	8 246 t	1 581 t	841 t	288 t	191 t	
2013	7 600 t	1 403 t	838 t	252 t	202 t	
2014	0t	1 359 t	292 t	242 t	234 t	880 t
2015	0t	1 303 t	320 t	243 t	212 t	1 009 t
2016	0t	1 594 t	111 t	57 t	142 t	600 t
Evolution 2015/2016		22 %	-65 %	-76 %	-33 %	-40%

Visiteurs et tonnages reçus en éco-centres

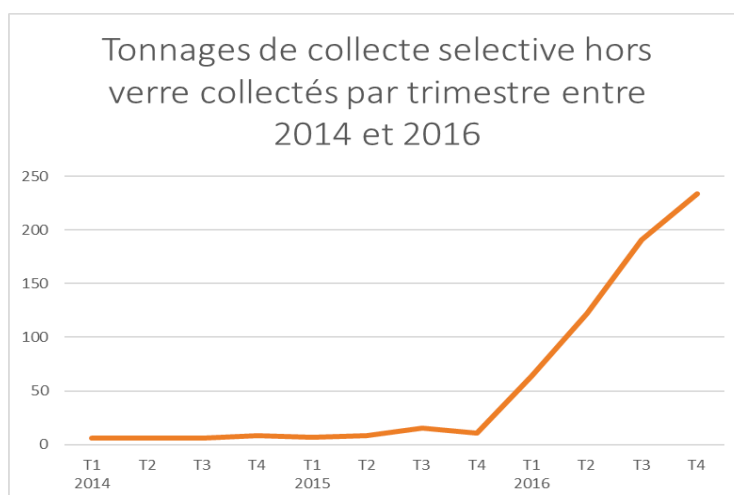


BORNES ET POINTS D'APPORT VOLONTAIRE

La mise en place en 2016 de 100 points d'apport volontaire, ce qui représente 300 cuves enterrées, a eu pour effet une augmentation des tonnages collectés par le SIREDOM. En 2016, le tonnage de la collecte en apport volontaire est de :

h 6 376 T pour le verre, soit une augmentation de 1% par rapport à 2015.

h 611,4 T pour les emballages (Biflux), soit une augmentation de 1 404 % par rapport à 2015. Cette très forte augmentation des tonnages est liée à la quasi inexistence avant 2016 des bornes d'apport volontaire emballages.



LES FLUX DE DECHETS

LES APPORTS

Tonnages des collectivités

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Tonnages des Collectivités traités	338 531	336 837	333 972	336 514	326 243	322 634	328 840	322 883	332 502

Evolution entre 2015 et 2016

Encombrants :	12%
Déchets des services techniques :	23%
Déchets végétaux :	9%
Ordures ménagères résiduelles :	0%
Collecte sélective :	2%

En 2016, tous les apports des collectivités sont en hausse, notamment sur les déchets occasionnels. Pour les collectivités ayant mis en place la REOMI sur le territoire du SIREDOM, les résultats suivants ont été observés :

- Communauté de Communes du Val d'Essonne : stagnation du ratio d'Ordures Ménagères et Assimilés (OM+ collecte sélective) entre 2015 et 2016, soit une baisse de 28% depuis 2009. Le tonnage d'OMR a baissé de 35% et celui de la collecte sélective a également baissé de 2% durant cette même période.

- SEDRE : stagnation du ratio d'Ordures Ménagères et Assimilés entre 2015 et 2016, soit une baisse de 30% depuis 2009. Le tonnage d'OMR a baissé de 49% et celui de la collecte sélective a progressé de 36%, entre 2009 et 2016.

- SIRTOM : - 1% d'Ordures ménagères et Assimilés entre 2015 et 2016. Le Tonnage d'OMR a baissé de 26% et celui de la collecte sélective a augmenté de 30%, entre 2009 et 2016.

Tonnages des éco-centres

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Tonnages des Déchèteries traités	67 494	77 557	83 217	99 504	104 328	102 583	95 701	87 741	98 502

Total des tonnages traités

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Tonnages totaux traités	406 025	414 395	417 189	436 017	430 571	425 217	424 541	410 624	431 004

Les tonnages de déchets traités en 2016 ont augmenté de 4.9% par rapport à 2015. Cette augmentation se retrouve dans les apports des collectivités (+ 3%), et également dans les apports en éco-centres, en augmentation de 12.1% entre 2015 et 2016.

FOCUS SUR LA COMPOSITION DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES (Hors déchets des services techniques)

DMA collectés par habitant en 2016 :	529,4	kg/hab
DECHETS OCCASIONNELS :	0,1	kg/hab : Autres collectes spécifiques*
	127,5	kg/hab : Déchèteries
	53,5	kg/hab : Déchets verts hors déchèteries
	20,5	kg/hab : Encombrants hors déchèteries
ORDURES MENAGERES ET ASSIMILEES :	0,0	kg/hab : Biodéchets
	19,9	kg/hab : Verre
	43,2	kg/hab : Emballages et papiers graphiques
	264,8	kg/hab : Ordures ménagères résiduelles

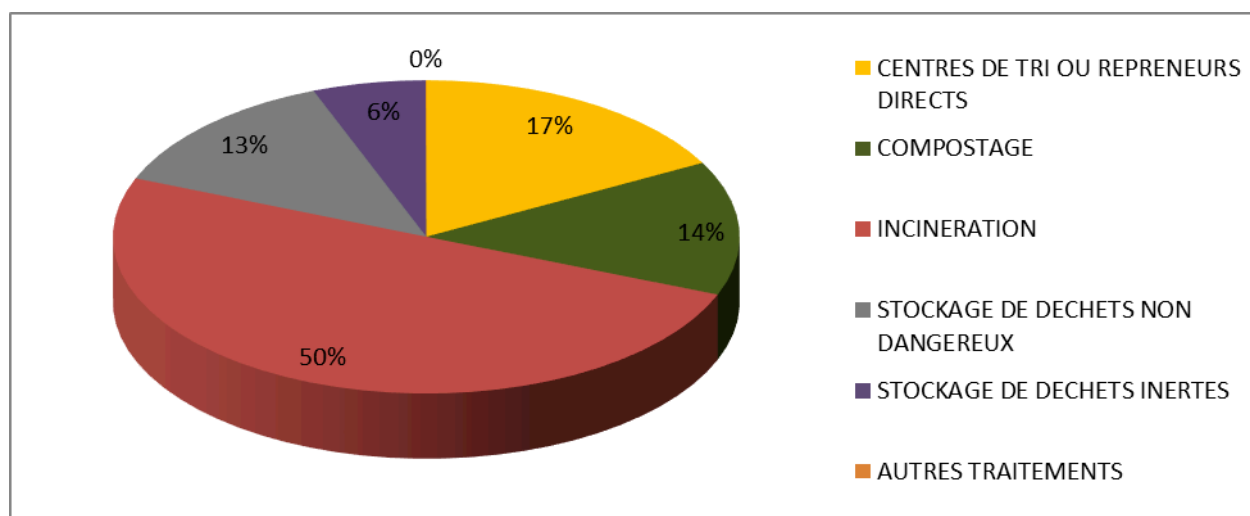
* DEEE, DDM collectés hors déchèteries

REPARTITION DES MODES DE TRAITEMENT DES COLLECTIVITES

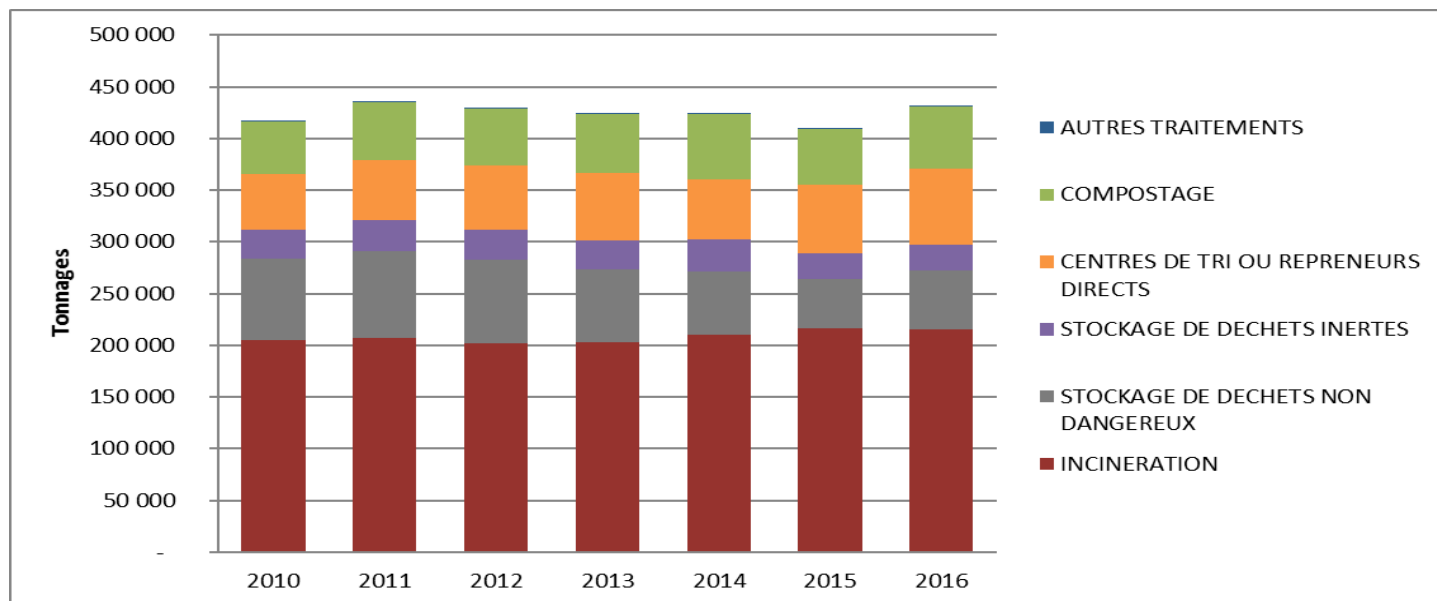
	Nature Valorisation	Tonnages collectés	Tonnages enfouis	Tonnages valorisés	Part Valorisée*	2015
OM Résiduelles	Incineration	204 538	1 720	202 818	99%	100%
Encombrants	Enfouissement/recyclage	19 849	2 404	16 743	84%	81%
Déchets végétaux	Compostage	41 333		41 330	100%	100%
Emballages	Tri	32 889	6 715	21 901	66%	77%
Journaux magazines	Tri	519				
Verre	Tri	15 340	0	15 151	99%	102%
DDM	Elimination	0	0	0	100%	100%
TOTAL		314 468	10 840	297 944	95%	97%

* : valorisation matière et/ou énergétique

MODES DE TRAITEMENT VERS LESQUELS SONT ORIENTES LES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES COLLECTES PAR LA COLLECTIVITE ET VALORISATIONS REALISEES



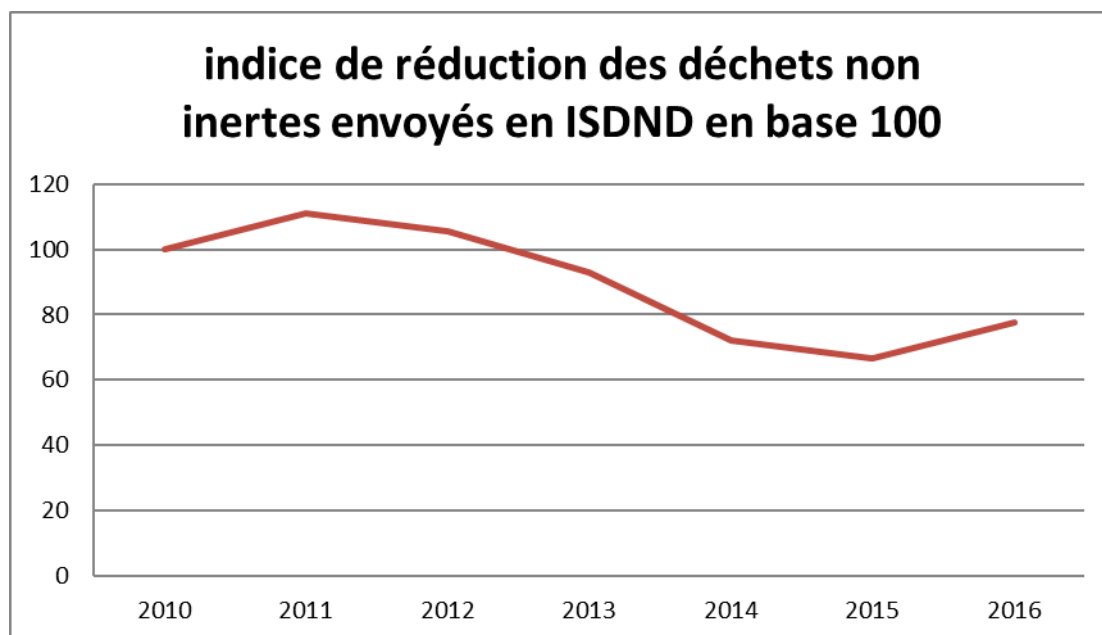
EVOLUTION DES TONNAGES TRAITES ENTRANTS SUR LES UNITES DE TRAITEMENT

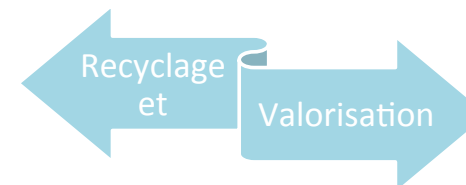
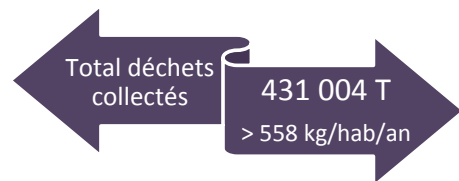


Sur 2016, les déchets inertes ont été apportés dans un centre de traitement des déchets du BTP pour recyclage.

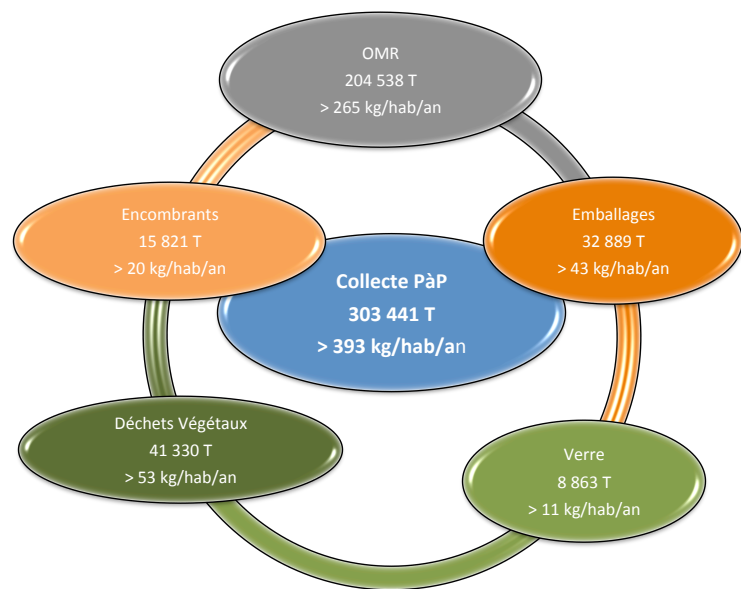
Les Ordures Ménagères enfouies sont liées aux inondations de l'usine d'incinération. La valorisation matière et énergétique d'une partie des déchets encombrants collectés en porte à porte et sur les déchèteries a permis de réduire les quantités de déchets non dangereux non inertes admis en installation de stockage de -23% entre 2010 et 2016. L'objectif de -30% à 2020 par rapport à 2010 demandé dans Loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte n'est pas atteint en 2016 du fait des événements climatiques. Entre 2010 et 2015, cette réduction de l'enfouissement était de -33%.

INDICE DE REDUCTION DES QUANTITES DE DECHETS NON DANGEREUX NON INERTES ENVOYES EN ISDND EN BASE 100

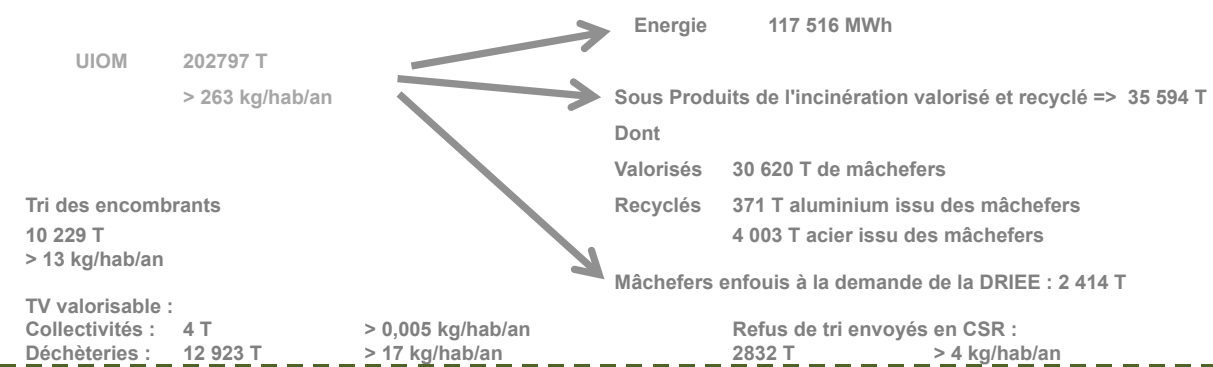




Collecte en porte à porte



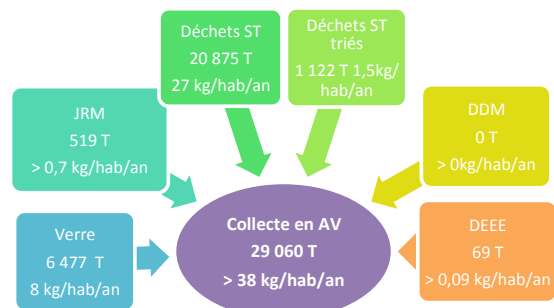
Valorisation Energétique 53%



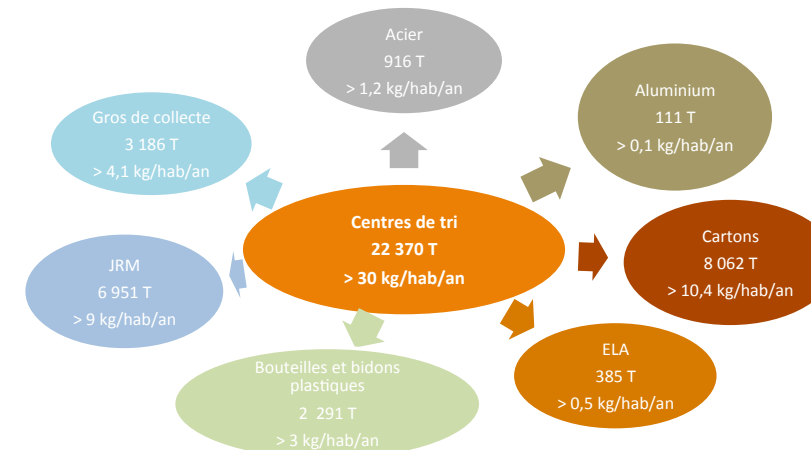
Valorisation Organique 15%



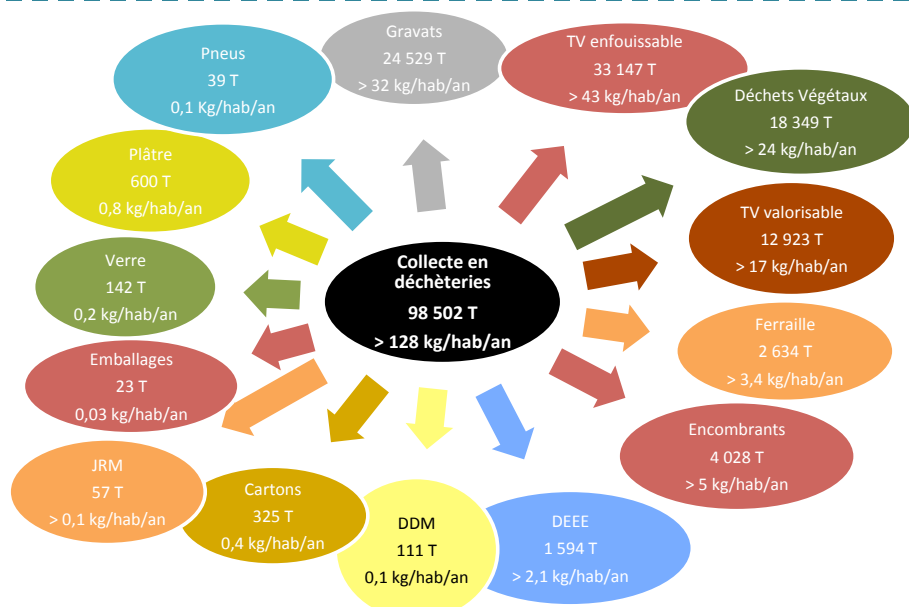
Collecte en apport volontaire



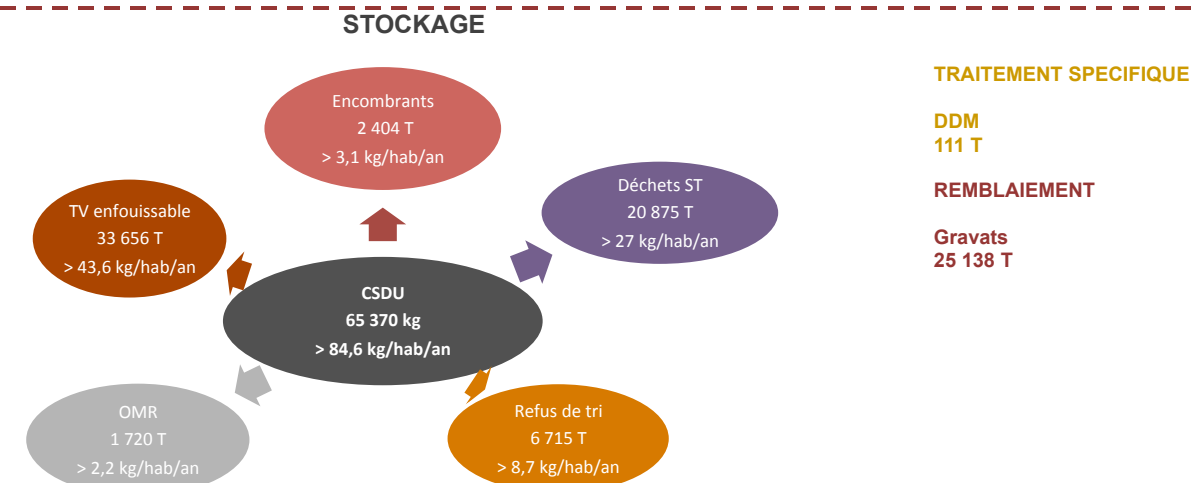
Valorisation Matière 11%



Collecte en éco-centres



Autre Traitement 21%



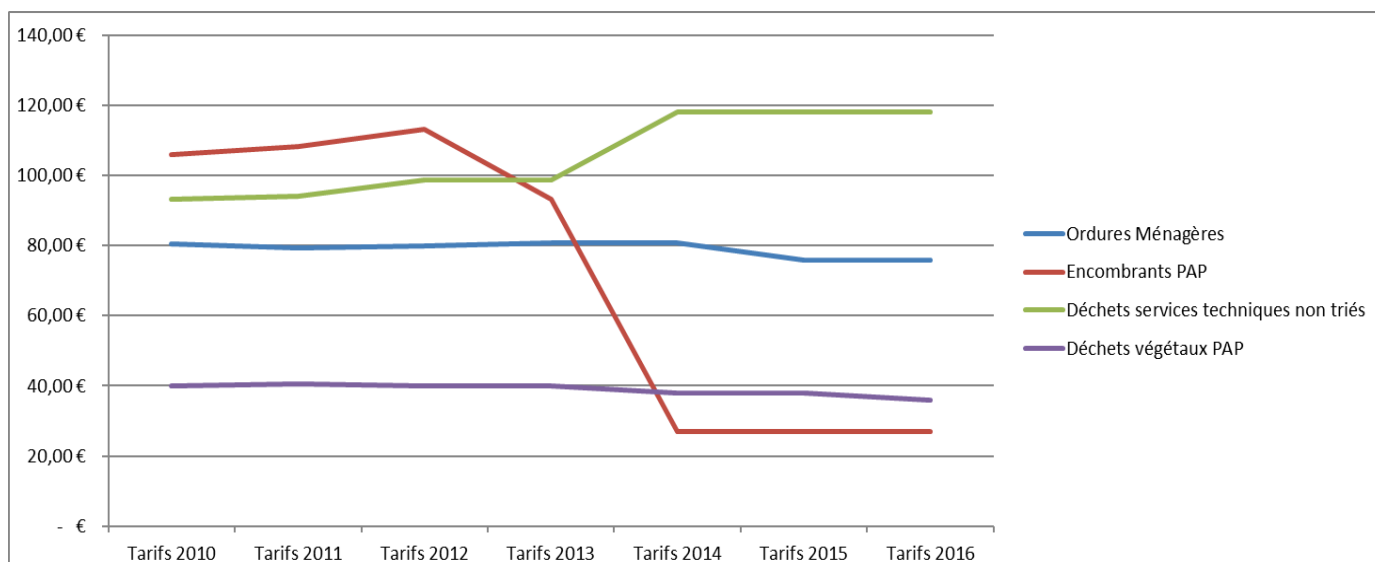
EVOLUTION DU COUT DU SERVICE PUBLIC

TARIFS ET CONTRIBUTIONS

Année	Contributions appelées en K€ HT	Tonnage global	Tarif moyen en € HT/tonne
2012	38 298	430 469	88,97
2013	36 674	425 217	86,25
2014	35 960	423 661	84,88
2015	35 638	410 624	86,79
2016	35 208	431 004	81,69

Evolution des tarifs de traitement des ordures ménagères, encombrants, déchets communaux et services techniques non triés et déchets végétaux collectés en porte-à-porte (en euros HT).

Types de flux	Tarifs 2012	Tarifs 2013	Tarifs 2014	Tarifs 2015	Tarifs 2016
Ordures Ménagères	80,03 €	80,83 €	80,91 €	76 €	76 €
Encombrants PAP	113,08 €	93,08 €	27,08 €	27,08 €	27,08 €
Déchets services techniques non triés	98,58 €	98,58 €	118 €	118 €	118 €
Déchets végétaux PAP	40 €	40 €	38 €	38 €	36 €



TARIFS DE TRAITEMENT DES DECHETS APPORTES PAR LA COLLECTIVITE

En Euro HT/tonne	2012	2013	2014	2015	2016
Tarif moyen Collecte sélective (hors verre)	89	80	80	76	76
Verre	5,03	5,03	5,03	4,78	4,78
Soutien moyen par tonne de Collecte Sélective	107,96	102,85	99,82	89,22	79,83
Journaux-Magazines					
Bi-Flux					
Emballages					
Soutien Eco-Organismes moyen Eco Emballage & Eco Folio	6 137 381,61	5 912 651,94	5 873 789,12	5 552 469,70	5 160 440,08
Tonnage collecte sélective global	47 008	46 682	47 344	48 014	48 748
Valorisation énergétique	1 062 176,00	1 111 335,02	1 147 986,63	1 268 574,42	1 268 681,55

QUALITE DU SERVICE

MANAGEMENT QUALITE

CITD DE VERT-LE-GRAND

L'UIOM est contrôlé sur 5 points :

- **Contrôle des rejets atmosphériques**

Pour l'année 2016, les quatre contrôles réalisés par deux laboratoires indépendants (Apave et Leces) n'ont révélé aucune non-conformité sur aucun des paramètres de l'arrêté préfectoral.

Les moyennes des relevés en continu des rejets atmosphériques enregistrés en HCl, CO, SO₂, NO_x et poussières sont dans leurs ensembles inférieurs aux normes réglementaires.

- **Dépassement des limites autorisées**

Sur l'année 2016, cumul de dépassement :

- ligne 1 : 16 heures ;

- ligne 2 : 11 heures.

Le nombre d'heures de dépassement annuelles cumulées et autorisées par ligne en application avec l'arrêté préfectoral du 04/08/2004 est de 60 heures.

- **Contrôle dioxines et furanes :**

- contrôle biennuel « in situ » des gaz de combustion (Laboratoire Carso) : les émissions sont inférieures à la limite réglementaire ;

- suivi en continu de l'impact sur les végétaux de référence - Choux (Laboratoire Micropolluants Technologie) : pas de retombées significatives et teneurs très inférieures au niveau d'intervention recommandé par la Commission européenne ;

- conclusions de l'étude de surveillance des prélèvements de retombées atmosphériques (par jauges Owen – société ARIA) : faibles retombées atmosphériques en dioxines/furanes et métaux lourds sur les six secteurs géographiques concernés. L'analyse des résultats en Métaux et en Dioxines/Furanes conduit aux valeurs typiques relevées par les Associations Agréées pour la Surveillance de la Qualité de l'Air (AASQA) en zone rurale et urbaine. L'Ecosite semble donc impacter l'environnement de manière peu significative comparativement aux valeurs rencontrées habituellement en zone périurbaine et aux valeurs réglementaires allemandes.

- **Détections radioactives**

8 déclenchements du détecteur radiologique ont été enregistrés en 2016. Les produits déclencheurs sont essentiellement des traceurs médicaux à décroissance rapide. 6 véhicules ont été autorisés à décharger lorsqu'ils n'ont plus fait déclencher les portiques, et deux sources ont été isolées et stockées. Elles sont en attente de caractérisation par le transporteur. Concernant les sources des années antérieures, deux sources isolées en 2015 sont en attente d'enlèvement par l'ANDRA à fin 2016.

Les portiques sont réglés pour détecter une radioactivité égale à 2.5 fois la radioactivité naturelle.

- **Contrôle des MIDND (mâchefers d'incinération de déchets non dangereux)**

L'arrêté ministériel du 18/11/2011 a institué un nouveau protocole d'analyses pour les mâchefers beaucoup plus complets et contraignant à la fois sur les paramètres analysés et les conditions d'utilisation des mâchefers valorisables. L'ancienne caractérisation S, M ou V a été remplacée par la suivante :

- V1 valorisable avec emploi restreint

- V2 valorisable avec emploi élargi

Les mâchefers n'entrant pas dans ces catégories sont mâturables au plus 12 mois puis stockables s'ils ne sont toujours pas

valorisables après de nouvelles analyses, tout en sachant que certains paramètres tels que l'antimoine ou d'autres ne diminuent pas dans le temps (dans ce dernier cas ils sont donc stockables immédiatement).

Les mâchefers générés par l'incinération sur le site de Vert le Grand en 2016 sont de type V2.

ECOSITE SUD ESSONNE

L'Ecosite Sud Essonne est soumis à déclaration au titre des Installations Classées pour le Protection de l'Environnement sous les rubriques 2716, 2715 et 2714.

Le SIREDOM suit les indicateurs environnementaux découlant des prescriptions générales des rubriques citées ci-dessus. Ainsi, le SIREDOM suit les consommations des fluides en optimisant leur utilisation, la propreté du site, la pollution des eaux. Sur ce dernier point, les analyses portant sur les eaux industrielles et pluviales respectaient les valeurs limites imposées au site. L'outil de suivi de la veille réglementaire acquis par le SIREDOM en 2013 a permis de suivre la conformité du site selon l'ensemble des textes applicables.

RESEAU DES ECO CENTRES

Le service éco-centres suit annuellement l'ensemble des indicateurs environnementaux et notamment les consommations d'eau potable, d'électricité et la qualité de rejet des eaux pluviales.

Des contrôles ont également lieu dans le cadre du suivi des ICPE :

- Rejets des eaux pluviales (contrôles annuels) ;
- Émissions de bruit (contrôles tous les 3 ans) ;
- Conformité électrique des installations (contrôles annuels) ;
- Fonctionnement des systèmes de prévention des incendies (détecteurs de fumées, extincteurs, bornes incendies ou bassins de stockage des eaux d'incendies, bassins de rétention des eaux d'incendies) ;
- Rétention des pollutions (nettoyage annuel des rétentions et débourbeurs/déshuileurs, vérification à la première décennale des bâches étanches des bassins) ; vérification annuelle de l'homologation des instruments de pesage

Annexes

Localisations et capacités des installations de traitement vers lesquelles sont orientés les déchets

DECHET	TRAITEMENT	localisation	exploitant	capacité maximale autorisée	capacité de production
OMR	UIOM	VERT LE GRAND (91)	SEMARIV/SEMARDEL	220 000 t/an	Performance énergétique : 73%
COLLECTES SELECTIVES	Centre de tri	VERT LE GRAND (91)	SEMARIV/SEMARDEL	35 000 t/an	
TOUT VENANT ENFOUISSABLE / DST	CSDU	VERT LE GRAND (91)	SEMAVERT	330 000 t/an	
INERTES	Plateforme valorisation déchets du BTP	VERT LE GRAND (91)	SEMATERRE	120 000 t/an	
ENCOMBRANTS / FERRAILLES / DEEE	Centre de tri des DAE et Encombrants	VERT LE GRAND (91)	SEMAVAL	140 000 t/an dont 40 000 t /an d'encombrants	
TOUT VENANT VALORISABLE	UIOM	VILLEJUST (91)	SIOM de la Vallée de Chevreuse	110 000 t/an	
DECHETS VEGETAUX	Plateforme de compostage	VERT LE GRAND (91)	SEMAVERT	40 000t /an	42t/jour
		SACLAY (91)	COMPOMAR		20t/jour
		BOISSY LE SEC (91)	COMPOST SUD ESSONNE		entre 1 et 10 t/jour
		MOIGNY SUR ECOLE (91)	COMPOST DU GATINAIS		entre 1 et 10 t/jour
DDM	Centre de stockage et de tri	ETAMPES (91)	TRIADIS/SECHE		
PLATRE	Centre de recyclage du plâtre	AUNEUIL (60)	SINIAT		

Comparatif des ratios (kg/hab./an) traités par le SIREDOM et en Ile de France

Déchets	SIREDOM kg/hab./an		Ile de France kg/hab./an
	2016	2015	2013
OM	265	268	295
Encombrants	20	19	20
Déchets Végétaux	53	50	25
Emballages (TriFlux/BiFlux)	43	42	34
Journaux/Magazines	1	1	
Verre	20	20	20
Total recyclage	63	63	54

Synthèse des tonnages apportés au centre de tri

Performances de collectes des emballages et JRM

	Population desservie	Mode de collecte	Tonnage	Ratio kg/hab/an
Verre	516 347	PàP	8 863	17,16
	256 201	AV	6 477	25,28
	772 548		15 340	19,86
JRM	15 650	PàP et AV	519	33,14
Emballages TriFlux	15 650	PàP et AV	991	63,34
Emballages BiFlux	756 898		31 898	42,14

Performances de tri des emballages et JRM

	Tonnage	SIREDOM	Ratio (kg/hab/an)
			Données nationales 2011 Milieu semi-urbain
Aluminium	111	0,14	0,12
Acier	916	1,19	1,6
EMR	8 062	10,44	9,29
ELA	385	0,50	0,56
Sous Total Papier Carton	8 447	10,93	9,85
Bouteilles/Flacons plastiques	2 291	2,97	3,81
Verre	15 151	19,61	30,35
Journaux Magazines	6 951	9,00	9,83
Gros de collecte	5 662	7,33	
Total	39 528	51,17	55,66

La baisse de performance observée en 2016 par rapport à 2015 (55.13 kg/hab/an de sortants centre de tri en 2015) s'explique par les inondations en juin 2016, avec un déclassement d'une partie du stock de fibreux, et par les travaux de modernisation du centre de tri, qui ont provoqué des pertes de matières (arrêts de chaînes, réglages des machines, ...)